

REPUBLIQUE DU BENIN
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE
CENTRE DE DROIT ADMINISTRATIF ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
Master recherche « *Marchés publics et partenariat public-privé* ».

SYLLABUS DU COURS DE :

DROIT DU CONTENTIEUX DES CONTRATS PUBLICS

Chargé

Hilaire AKEREKORO

*Maître de conférences.
Agrégé de droit public (CAMES).
Enseignant-Chercheur.
Université d'Abomey-Calavi (Bénin).*

Année 2023

1- Informations concernant le cours

- Filière, nom/titre du cours, semestre, niveau d'étude (apprenants)

- Filière : Sciences juridiques.
- Nom/titre du cours : Droit du contentieux des contrats publics.
- Semestre : 1.
- Niveau d'étude (apprenants) : Auditeurs de Master 2 (Spécialité : Marchés publics et partenariat public-privé).

- Enseignant/responsable/chargé du cours

- Hilaire **AKEREKORO**, *Maître de conférences, Agrégé de droit public (CAMES), Enseignant-Chercheur, Faculté de Droit et de Science Politique (FADESP), Université d'Abomey-Calavi (UAC) (Bénin).*

- Découpage du cours

- Cours magistral
- Pédagogie interactive
- Travaux personnels de l'étudiant
- Exercices de mise en pratique du cours

2- Description du cours

- Objectifs du Cours

- Objectif général ou visée générale du cours : permettre aux auditeurs de comprendre les règles qui régissent le contentieux des contrats publics.
- Objectifs spécifiques :
 - donner aux auditeurs des précisions sur le contentieux des contrats publics ;
 - amener les auditeurs à être capables d'assimiler et de définir les concepts et les notions fondamentales du Cours, d'assimiler les principes essentiels de ce contentieux, de sa gestion et de son contrôle ;
 - familiariser les auditeurs avec les pratiques administratives et juridictionnelles de règlement des litiges relatifs aux contrats publics.

- Contenu du Cours

Introduction

I - L'UTILE : LE CONTENTIEUX NON JURIDICTIONNEL

- A- Le règlement amiable
- B- Le recours à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics

II – LE NECESSAIRE : LE CONTENTIEUX JURIDICTIONNEL

- A- Les juridictions compétentes
- B- L'action en justice et ses suites

Conclusion

3- Programme et calendrier

SÉANCES / DATES	CONTENUS / OBJECTIFS	ACTIVITÉS	TRAVAUX DE L'APPRENANT
<u>Séance n° 1</u>	+ Prise de contact : exposé des règles de fonctionnement du cours (respect des horaires de cours, évitement de l'absentéisme, règles de pause, conseils pour éviter le plagiat, etc.). + Introduction du cours	- Exposé magistral - Pédagogie interactive	-
<u>Séance n° 2</u>	Premier mouvement du cours + Grand axe n° 1	Pédagogie interactive	Recherches en ligne
<u>Séance n° 3</u>	Premier mouvement du cours + Grand axe n° 2	Pédagogie interactive	Exercices de mise en pratique du cours
<u>Séance n° 4</u>	Deuxième mouvement du cours	Pédagogie interactive	Exercices de mise en pratique du cours

	+ Grand axe n° 1		
<u>Séance n° 5</u>	Deuxième mouvement du cours + Grand axe n° 2	Pédagogie interactive	Exercices de mise en pratique du cours

4- Matériel didactique détaillé

- Utilisation de photocopies ;
- Enseignement assisté par ordinateur ;
- *E-learning*.

5- Types/Modalités d'évaluation

- Evaluation prédictive (questions de compréhension).
- Evaluation sommative (examen de fin de semestre).

6- Bibliographie indicative

I- Ouvrages

A- Ouvrages généraux

- AKEREKORO Hilaire, *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative béninoise*, Abomey-Calavi, Les Editions de la Miséricorde, 2018.
- *A propos des contrats des personnes publiques*, Mélanges en l'honneur du Professeur Laurent Richer, Paris, LGDJ, 2013.
- DELFORGE Caroline et alii, *Principes élémentaires du droit des marchés publics*, Paris, Larcier, 2018.
- MORAND-DEVILLER Jacqueline et alii, *Droit administratif*, Paris, LGDJ, 2017.
- SEILER Bertrand, *Droit administratif. Tome 2- L'action administrative*, Paris, Flammarion, 2016.
- SY Demba, *Droit Administratif*, Dakar, CREDILA, 2^{ème} éd., 2014.

B- Ouvrages spécialisés

- AKEREKORO Hilaire, *Droit administratif des biens. Nouvelles orientations béninoises*, Abomey-Calavi, Les Editions de la Miséricorde, 3^{ème} édition revue, augmentée et mise à jour, 2021.
- BRACONNIER Stéphane, *Précis du droit des marchés publics*, Paris, éd. Le Moniteur, 2^{ème} éd., 2012.

- CHAPUS René, *Droit du contentieux administratif*, Paris, Montchrestien, Domat Droit Public, 13^{ème} éd., 2008.
- DOSSOUMON Samson, *Le contentieux administratif au Bénin et au Togo*, Cotonou, Imprimerie Presse Indépendante, 2008.
- FOLLIOU-LALLIOU Laurence, TORRICELLI Simone (dir.), *Contrôles et contentieux des contrats publics - Oversight and challenges of public contracts*, Paris, Larcier, 1^{ère} édition, 2018.
- GUEZOU Olivier, *Traité de contentieux de la commande publique*, Paris, Le Moniteur, 2^{ème} édition, 2018.
- LINDITCH Florian, *Le droit des marchés publics*, Paris, Dalloz, 6^{ème} éd., 2015.
- RICHER Laurent, *Droit des contrats administratifs*, Paris, LGDJ, 10^{ème} éd., 2016.
- WICKOFF Patricia Grelier, *Le mémento des contrats complexes de la commande publique : la conception-réalisation; le partenariat public-privé (PPP) : BEA, AOT, CP*, Paris, Editions Eyrolles, 2012.

II- Textes juridiques

A- Textes communautaires

A-1 : OHADA

- Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) adopté le 17 octobre 1993 à Port-Louis (Île Maurice) et modifié par le Traité du 17 octobre 2008, adopté au Québec (Canada), notamment le Titre IV relatif à l'arbitrage ;
- Acte uniforme du 23 novembre 2017 relatif au droit de l'arbitrage ayant remplacé celui du 11 mars 1999 ;
- Règlement d'Arbitrage du 23 novembre 2017 de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA.

A-2 : UEMOA

- Décision n° 03/2014/CM/UEMOA du 28 juin 2014 portant adoption du plan d'actions des réformes des marchés publics et des délégations de service public au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).
- Directive n° 04/2005/CM/UEMOA du 09 décembre 2005 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).
- Directive n° 05/2005/CM/UEMOA du 09 décembre 2005 portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

B- Textes nationaux

• Bénin

- Loi n° 2022-10 du 27 juin 2022 portant composition, organisation, fonctionnement et attributions de la Cour Suprême du Bénin.
- Loi n° 2022-12 du 05 juillet 2022 portant règles particulières de procédure applicables devant les formations juridictionnelles de la Cour Suprême du Bénin.
- Loi n° 2022-05 du 27 juin 2022 portant loi organique sur la Cour des Comptes en République du Bénin.
- Loi n° 2022-08 du 27 juin 2022 portant règles particulières de procédure suivies devant la Cour des Comptes en République du Bénin.
- Loi n° 2008-07 du 28 février 2011 portant code de procédure civile, commerciale, sociale, administrative et des comptes en République du Bénin, modifiée et complétée par la Loi n° 2016-16 du 28 juillet 2016, la Loi n° 2020-08 du 23 avril 2020 et par la Loi n° 2022-20 du 19 octobre 2022.
- Loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.
- Loi n° 2016-24 du 28 juin 2017 portant cadre juridique du partenariat public-privé en République du Bénin et ses décrets d'application.

• Burkina Faso

- Loi n° 039-2016 du 02 décembre 2016 portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso.
- Loi n° 020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso et son décret d'application.

• Cameroun

- Loi n° 2006/012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat au Cameroun modifiée.
- Décret n° 2008/035 du 23 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil d'Appui à la réalisation des contrats de partenariat au Cameroun.
- Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics au Cameroun.

• Côte d'Ivoire

- Ordonnance n° 2019-679 du 26 novembre 2019 portant Code des marchés publics de la Côte d'Ivoire.

• France

- Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique en France.
- Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique en France.

- **Gabon**

- Décret n° 0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des marchés publics au Gabon.

- **Mali**

- Loi n° 2016-061 du 30 décembre 2016 relative aux partenariats public-privé au Mali.

- **Niger**

- Loi n° 2011/037 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations des services publics au Niger.
- Décret n° 2016-641/PRN/PM du 1^{er} décembre 2016 portant Code des Marchés Publics et des délégations de service public au Niger.

- **République Démocratique du Congo**

- Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics en République Démocratique du Congo.

- **Sénégal**

- Loi n° 2021-01 du 22 février 2021 relative aux contrats de partenariat public-privé au Sénégal.
- Décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 modifiant le Décret n° 2011-1048 du 27 juillet 2011 portant Code des marchés publics en République du Sénégal.

- **Tchad**

- Décret n° 002130/PR/2020 du 15 octobre 2020 portant Code des marchés publics du Tchad.

- **Togo**

- Loi n° 2014-014 du 22 octobre 2014 portant modernisation de l'action publique de l'État en faveur de l'économie.
- Loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 relative aux marchés publics et délégations de service public au Togo et ses décrets d'application.

III- Jurisprudence

- *Les arrêts de la jurisprudence administrative au Cameroun.*
- Les décisions de l'ARMP au Bénin.
- *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative burkinabè (Burkina Faso).*
- *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative au Gabon.*
- *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative ivoirienne (Côte d'Ivoire).*
- *Les grands arrêts de la jurisprudence administrative (France).*
- *Les grands arrêts du contentieux administratif (France).*

IV- Sites Internet (Sites institutionnels et de recherche)

- <http://www.arnp.bj> (Bénin).
- <http://www.arnp.cm> (Cameroun).
- <http://www.arnp-togo.com> (Togo).
- <http://www.conseil-etat.fr> (France).
- <http://www.finances.bj> (Bénin).
- <http://www.lexautemsemita.com> (Bénin).
- <http://www.marche-public.fr> (France).
- <http://www.marchespublics.sn> (Sénégal).
- <http://www.sgg.gouv.bj> (Bénin).

PLAN DETAILLE DU COURS

INTRODUCTION

- 1-Les définitions
- 2-Les notions clés consubstantielles au Cours
- 3-Les domaines exclus du Cours
- 4-Le contentieux des contrats publics en droit comparé
- 5-Les sources du droit du contentieux des contrats publics
- 6-La problématique et le plan

I -L'UTILE : LE CONTENTIEUX NON JURIDICTIONNEL

- A- Le règlement amiable
 - 1- Le dispositif normatif
 - 2- La pratique administrative
- B- Le recours à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics
 - 1- Le contentieux non juridictionnel de la passation et de l'exécution
 - 2- Le contrôle du juge

II – LE NECESSAIRE : LE CONTENTIEUX JURIDICTIONNEL

- A- Les juridictions compétentes
 - 1- La justice arbitrale
 - 2- Les juridictions étatiques compétentes
- B- L'action en justice et ses suites
 - 1- L'action en justice
 - 2- Les suites de l'action en justice et les pouvoirs du juge

CONCLUSION